

ADHÉSIONS DES NOUVEAUX LICENCIÉS

Renseignements et inscriptions:

☞ Auprès des responsables des effectifs :

Andrée et François TRAVERT

213, rue Henri Barbusse 72100 Le Mans, 02 43 85 39 93

Par courrier ou par téléphone. et informations sur le Club sur : <http://lemans.ffcam.fr> , ou : clubalpinlemans@ffcam.fr

Comment adhérer:

☞ Renvoyer ou remettre aux responsables des effectifs:

☞ Le (ou les) bulletin(s) d'adhésion rempli(s) et signé(s) accompagné d'un certificat **médical obligatoire** de non-contre indication à la pratique des sports de montagne.

Signature et qualité du responsable obligatoires pour les mineurs.

☞ Le paiement correspondant (voir tableau ci dessous)

Par chèque libellé à l'ordre de "**Club Alpin Français du Mans**"

☞ **ATTENTION** : La licence couvre la période du 1^{er} mai au 30 septembre quelle que soit la date d'adhésion!
Clôture des inscriptions le 25 août 2017. Un appel de renouvellement de cotisation est ensuite envoyé annuellement à chaque adhérent.

En aucun cas la cotisation ne sera remboursée.

TARIFS MAI 2017

Catégorie	Licence + Resp. civile	Ind. Accident (1)	Frais de dossier	Total sans Ind. Accident	Total avec Ind. Accident (1)
	€	€	€	€	€
T1 Titulaire né avant le 01.01.93	66.40	21.00	5.00	71.40	92.40
J1 Titulaire jeune né entre le 01.01.93 et le 31.12.98	48.59	21.00	5.00	53.59	69.59
J2 Titulaire jeune né après le 31.12.98	38.69	16.00	2.50	41.19	57.19
C1 Conjoint de titulaire même club	41.60	21.00	5.00	46.60	67.60
E1 Enfant de titulaire né entre le 01.01.93 et le 31.12.98 même club	31.10	16.00	5.00	36.10	52.10
E2 Enfant de titulaire né après le 31.12.98 même club	24.80	16.00	2.50	27.30	43.30

Abonnement (facultatif) à la revue trimestrielle de la Fédération des CAF "La Montagne et Alpinisme"
20.00 € à ajouter au total.

1- Consultez le dépliant diffusé par notre assureur, sur lequel sont détaillées les conséquences du libre choix, quant à votre couverture dommages corporels.